



COMMUNE DE BERG

ACCOMPAGNATEUR(TRICE) TRANSPORTS SCOLAIRES

CONTEXTE et SPECIFICITE :

Sous contrat de travail avec la commune de BERG, le salarié est placé sous l'autorité du Maire.

PRESENTATION DE LA MISSION :

- Accompagner et surveiller, durant le transport en bus scolaire.
- Vérifier qu'un adulte soit présent pour accueillir les enfants de la maternelle.
- Pointer les enfants selon les listes fournies.
- Aider les enfants au moment des arrêts à monter et à descendre du véhicule en toute sécurité
- Assurer la surveillance à l'intérieur du bus et faire appliquer les règles de sécurité selon le règlement intérieur établi par la Mairie et le code de la route et notamment le port de la ceinture de sécurité.

LIEU D'INTERVENTION :

La tournée du bus se déroule sur les communes de Berg, Burbach, Gungwiller et Thal-Drulingen.

HORAIRES :

9h00 hebdomadaire définit comme suit :

- Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi

07:45 - 08:20

11:40 - 12:15

12:55 - 13:30

15:50 - 16:25

CONDITIONS SPECIFIQUES DE TRAVAIL :

Remplacement de l'agent du périscolaire sur le temps du midi en cas d'absence de celui-ci.

SAVOIR FAIRE REQUIS :

- o Communiquer et informer
- o Appliquer les procédures
- o Patience
- o Courtoisie
- o Ponctualité
- o Avoir un contact facile avec les enfants.
- o Bonne présentation
- o Vigilance

APTITUDES PHYSIQUES :

- o Position courbée
 - Aide à l'attache des ceintures
- o Port de charge
 - Aide pour monter et descendre du bus les plus petits

CONTACTS :

Jean-Pierre Nickles (Maire)
Mélissa Rengear (Secrétaire de mairie)

DEPOT DES CANDIDATURES :

- Mail : mairie.berg@gmail.com
- Voie postale : 47, rue principale 67320 Berg